



Bourg-en-Lavaux
Conseil communal

REGISTRE DES INTÉRÊTS DÉCLARATION

Nom : Veluz

Prénom : Olivier

Groupe : PLR-ICD

Base légale	Intérêts
Art. 55.- Le bureau tient un registre des intérêts En prenant ses fonctions au sein du conseil, chaque membre présente au bureau :	
a) ses activités professionnelles lucratives ou non lucratives ;	Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle, Stauffacherstrasse 65/59g, 3003 Berne Chef de la section « procédures d'opposition et de radiation » Responsable du développement de la pratique en matière de marques (y c. signes publics protégés et indications de provenance)
b) les fonctions qu'il assume au sein d'organes d'administration, de direction, et de surveillance de fondations, de sociétés, d'associations ou d'établissements, de droit privé ou de droit public ;	Président de la section PLR.Les Libéraux-Radicaux – Bourg-en-Lavaux Membre du comité de l'arrondissement PLR.Les Libéraux-Radicaux – Lavaux-Oron
c) les fonctions qu'il assume au sein de commissions ou d'autres organes de la confédération, du canton ou de la commune ;	Membre de la Commission des finances Commune de Bourg-en-Lavaux
d) les fonctions politiques importantes qu'il exerce.	Aucun mandat politique hors du cercle communal (membre du Conseil communal).
Les intérêts en lien avec un objet discuté en commission ou lors d'une séance de conseil doivent également être déclarés oralement.	
Le bureau s'assure de la mise à jour annuelle de la déclaration d'intérêts de chaque conseiller.	
Le registre des intérêts est public	

Lieu et date :

Grandvaux, le 8 novembre 2023

Signature :